

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 54 portant nomination des assesseurs près le tribunal supérieur d'appel pour année 1946.

n° 54

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 janvier 1946

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1946

Date du numéro
31 janvier 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalie et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu les décrets des 4 février 1904 et 25 juillet 1914 portant réorganisation du Service de la justice à la Côte française des Somalis et dépendances : Vu le décret du 10 juin 1929 modifiant le décret du 4 février 1904 sur le Service de la justice à un Cote française des Somalis

Sur la proposition du chef du Services judiciaire; Sous réserve d'approbation en Conseil d'administration.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont nommes assesseurs titulaires du tribunal supérieur d'appel de la Côte française des Somalis et dépendances pour l'année 1946 ; MM. Sicard (Robert), chef du service des finances ; Bunabila Abdourhaman contrôleur principal du cadre local des P.T.T. Et assesseurs suppléants pour la même période : MM. Prigent (Louis) chef du service de l'inscription maritime ; Le mon (René), trésorier-payeur ; Laungle, administrateur des colonies ; Pal (Armand), ingénieur des travaux publics, Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie

J. CHALVET.